



Littéralement construite sur le territoire lacustre, la plage publique des Eaux-Vives devait répondre à un double enjeu nocturne, permettre les usages et laisser faune et flore tranquilles. Favorables au développement des «trames noires» genevoises, nous avons tenté de relever le défi de ne pas éclairer cet espace naturel sensible, et avons permis un balisage, sensible et délicat, de ce nouveau haut lieu de contemplation nocturne. Ainsi, les lumières de la rade, privées et publiques, patrimoniales et signalétiques, jouent de reflets colorés à la surface du lac tandis que la promenade est à peine éclairée, se situant à l'exacte frontière entre lumières urbaines denses et obscurité aquatique totale.

Missionnés au sein du groupement ADR / EDMS en qualité de consultants, nous avons, dans un premier temps, réfléchi à l'éclairage public du Quai Gustave Ador et de sa contre-allée, et décidé relativement rapidement que les balises existantes pouvaient être déposées, l'éclairage public du Quai devant être, à terme, rénové. Cette frange de lumière supprimée permet la renaturation d'une zone humide située entre le quai et la plage - à ce sujet, une passerelle préalablement prévue, sera supprimée.

Dans un second temps, le périmètre de la plage elle-même, fera l'objet d'une réflexion commune, aboutissant à la création de luminaires «champignons», galets lumineux posés tous les cinquante mètres au droit des digues, seuls éléments lumineux installés dans le périmètre.

Des balises rétro-réfléchissantes - billes de verre, sont installées en limite de la jetée et de la plage elle-même pour signaler au cycliste ou au coureur équipé d'une lampe frontale la limite du périmètre construit.

Les édicules, à la fois vestiaires, toilettes et douches, sont accompagnés par une lumière douce et signalétique (les luminaires deviennent rouges lorsqu'un espace est occupé). Leur lumière se reflète dans le plafond miroir ouvert sur le ciel.

Enfin la passerelle d'accès à la plateforme pour la petite batellerie, à la maison des pêcheurs et au restaurant de la plage est balisée par de petits luminaires installés à même le caillibottis.

Le restaurant de la plage est un mandat d'architecture séparé.

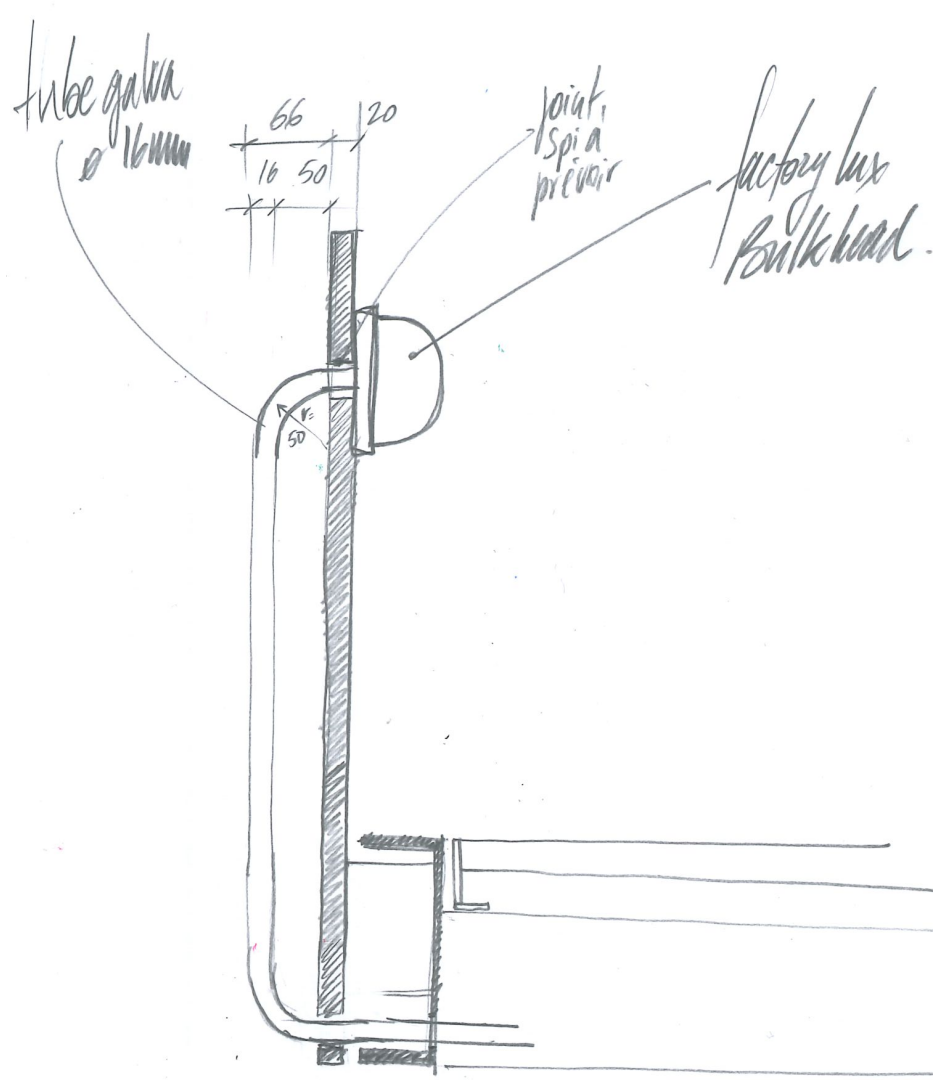
Les températures de couleur utilisées pour les espaces extérieurs sont chaudes (2700 / 3000 K) et créent une transition douce entre les différents type d'éclairage publics environnants.

Les puissances des luminaires sont les plus faibles possibles :

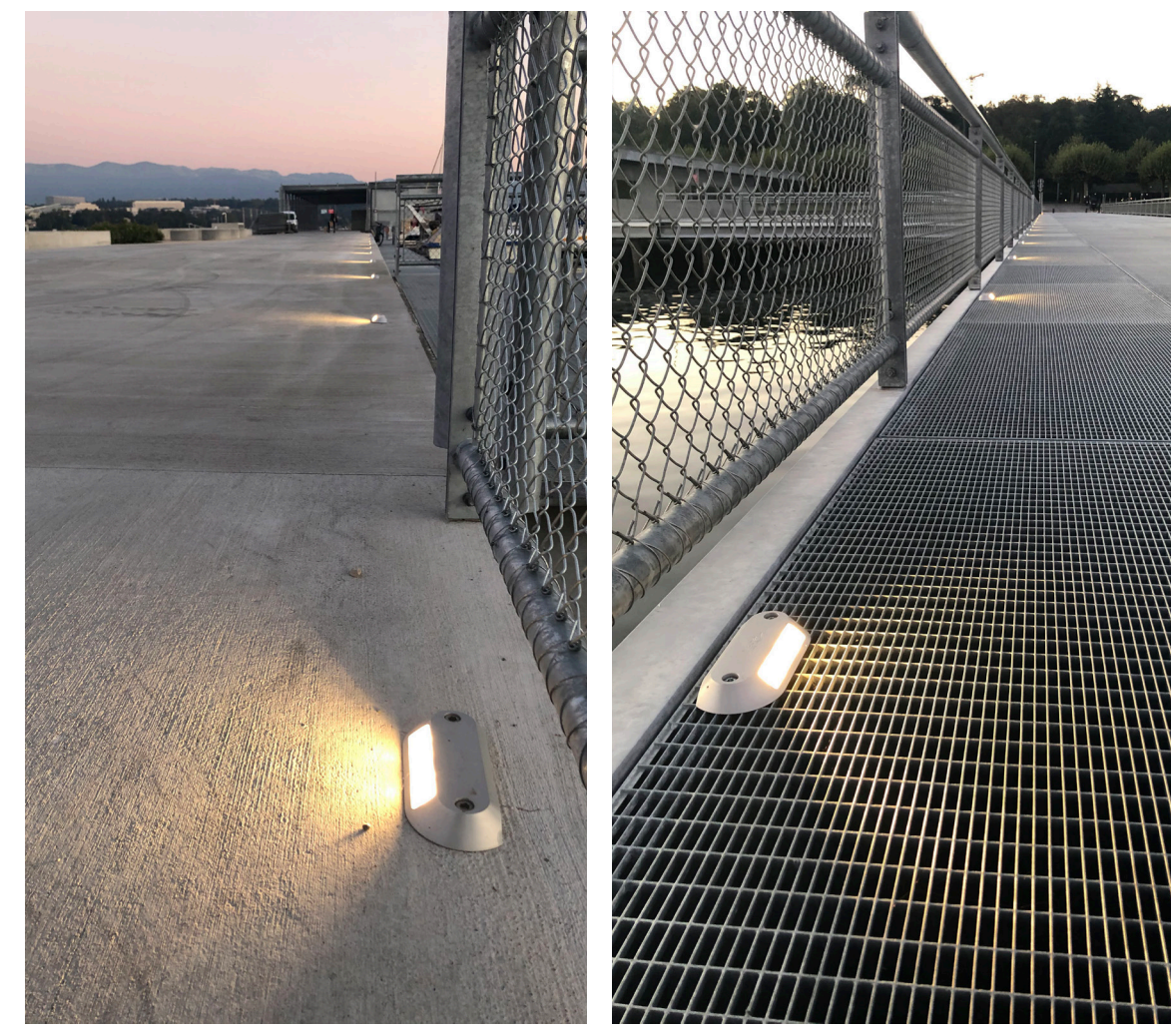
- Luminaires pontons Dériveurs : 15 W
- Luminaires Champignons : 80 W
- Luminaires Edicules : 30 W
- Balises cheminements : 5 W

Le bilan de puissance est le suivant (puissance instantanée)

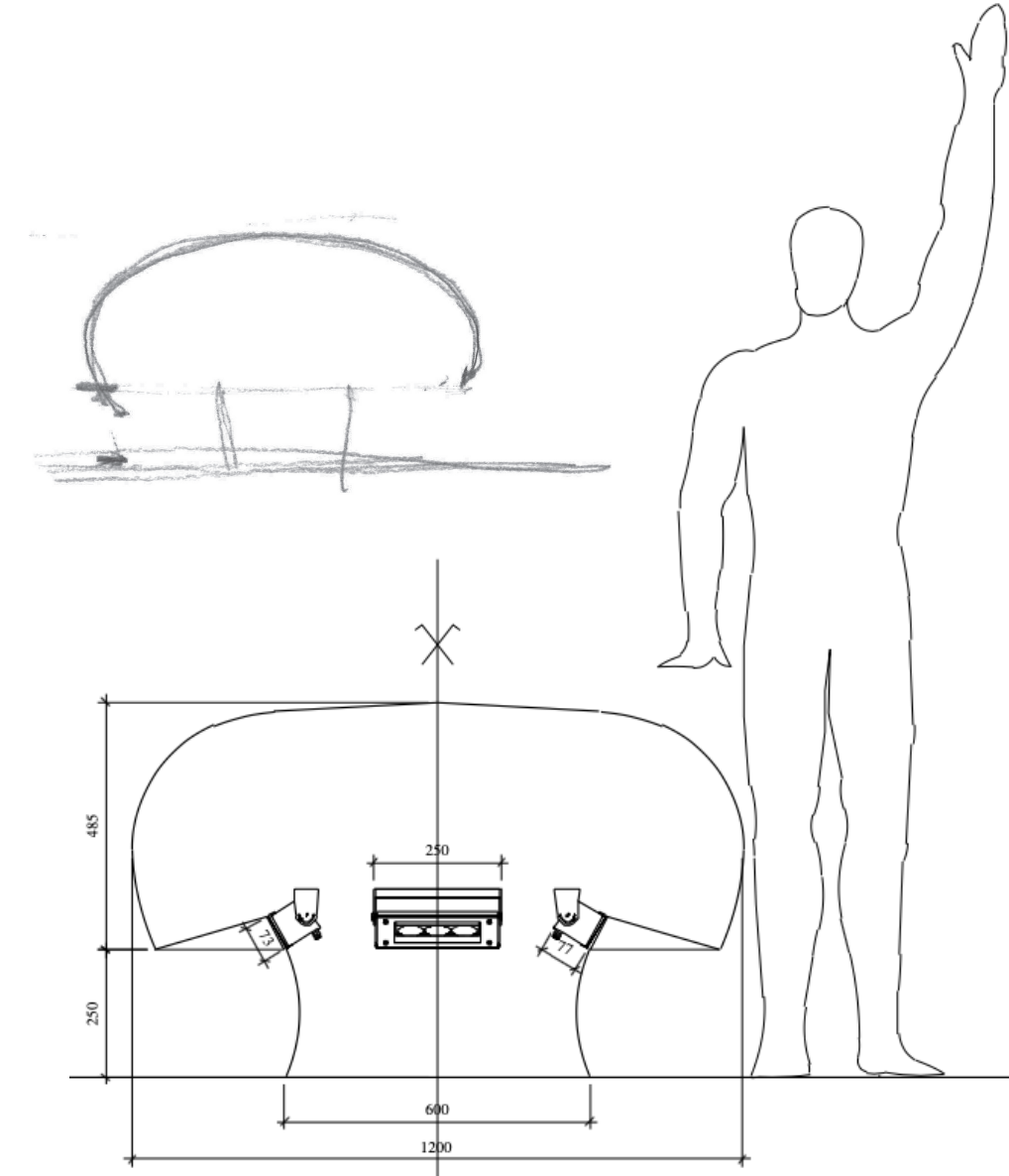
- Espaces Publics : 1 KVA
- Bâtiments (édicules) : 0,75 KVA



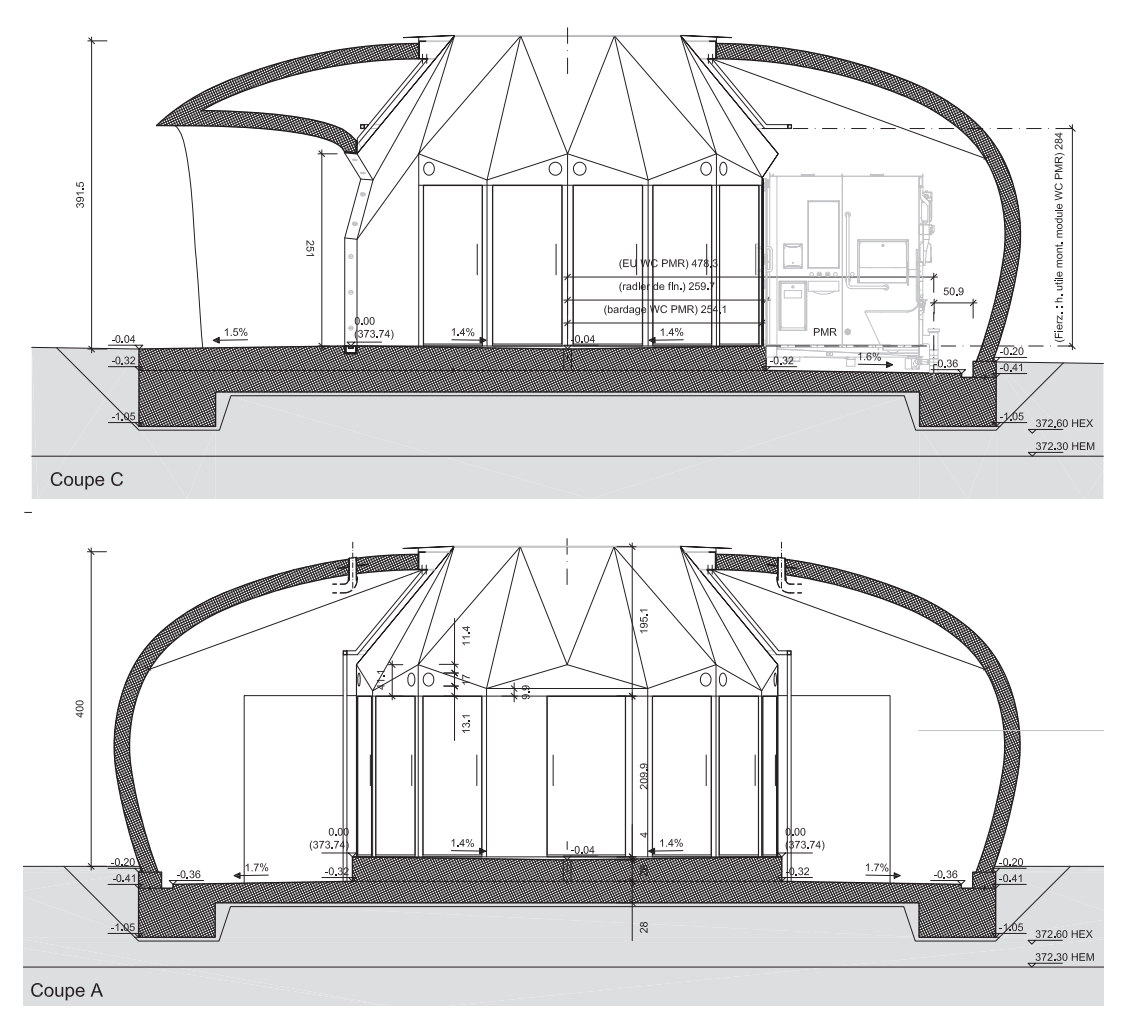
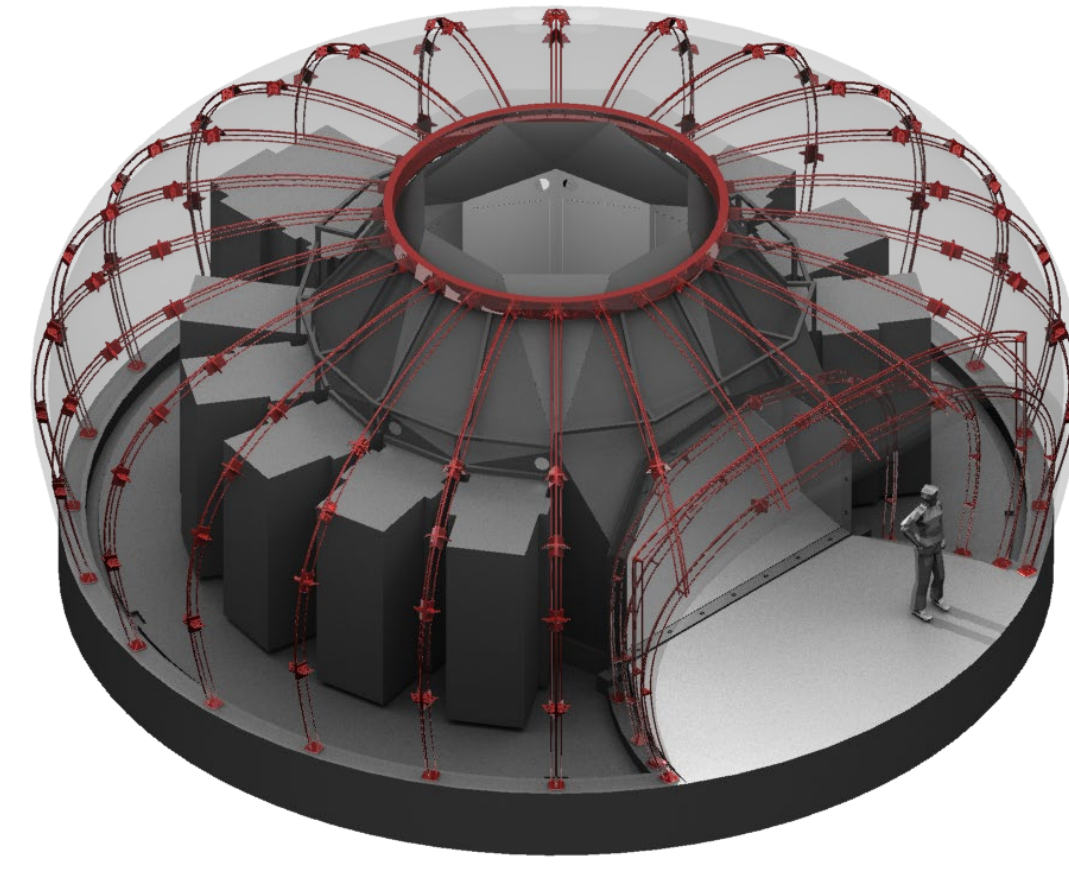
Croquis en vue de la réalisation des Luminaires des pontons dériveurs



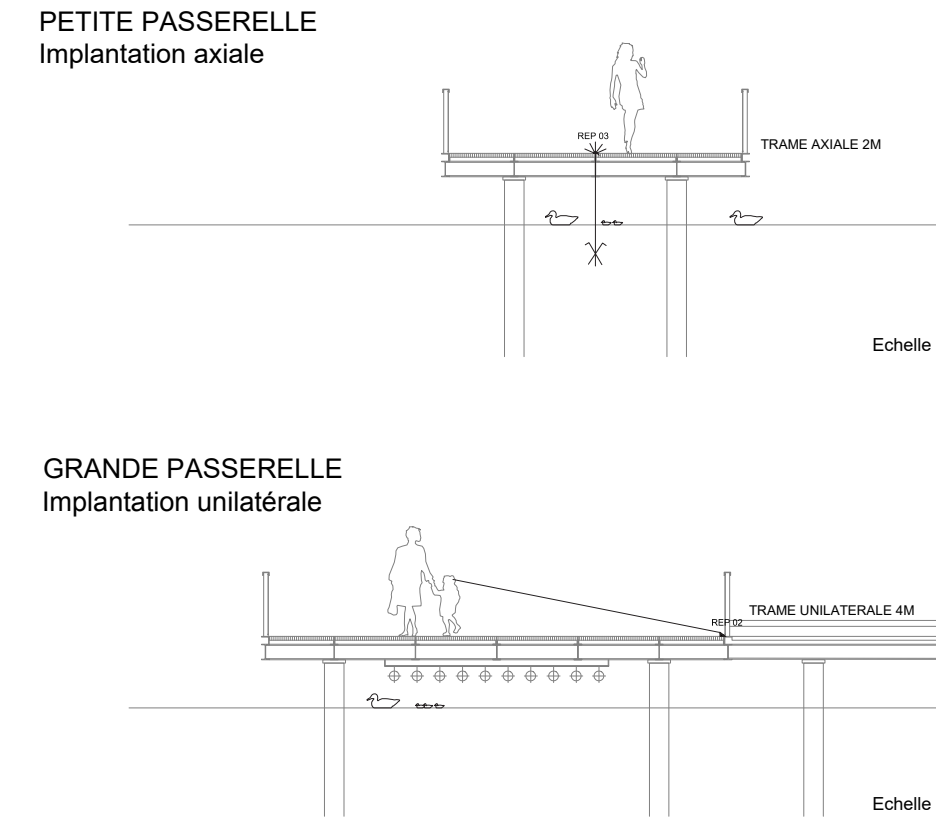
Balises installées sur la plateforme d'accès à la maison des pêcheurs et au restaurant de la plage



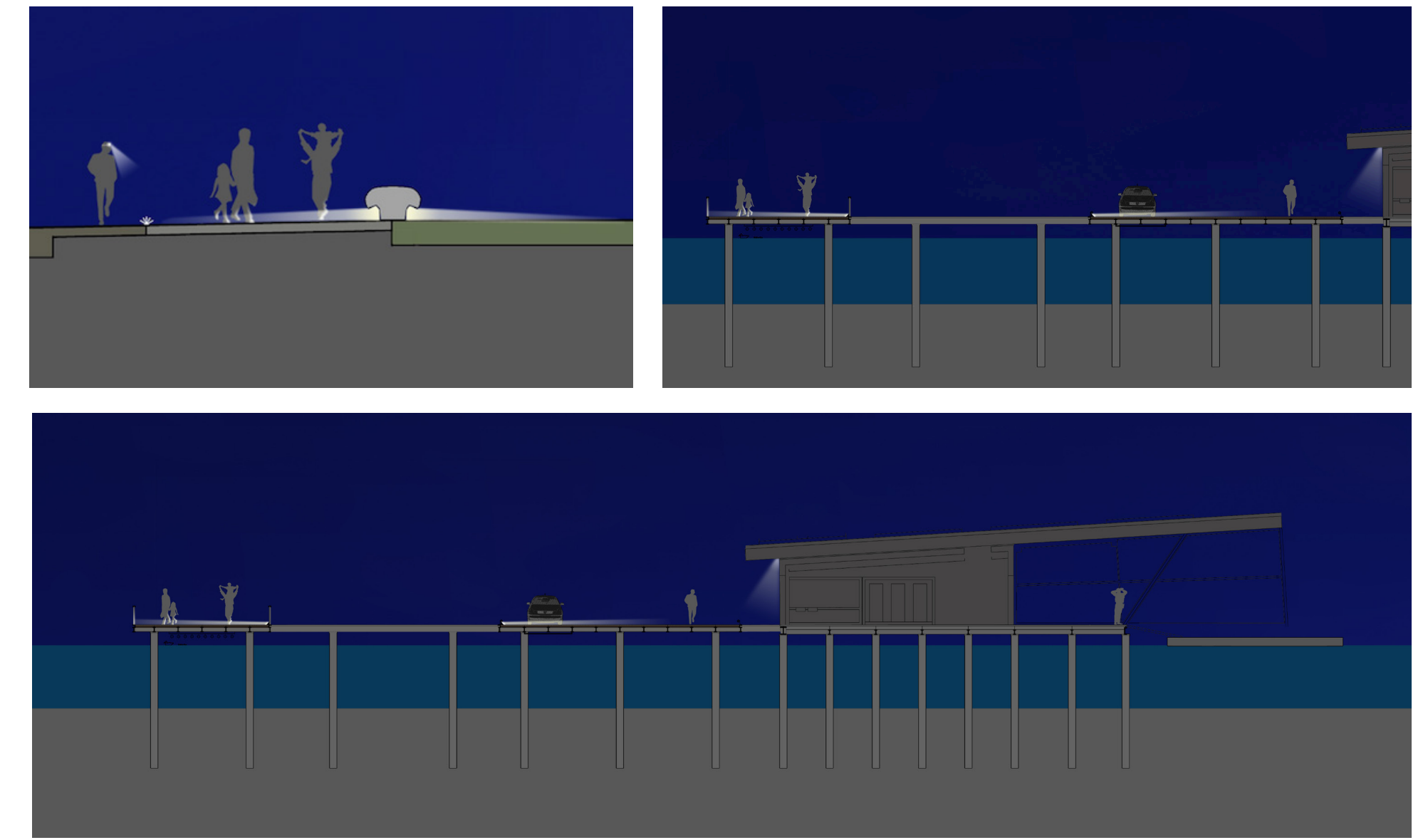
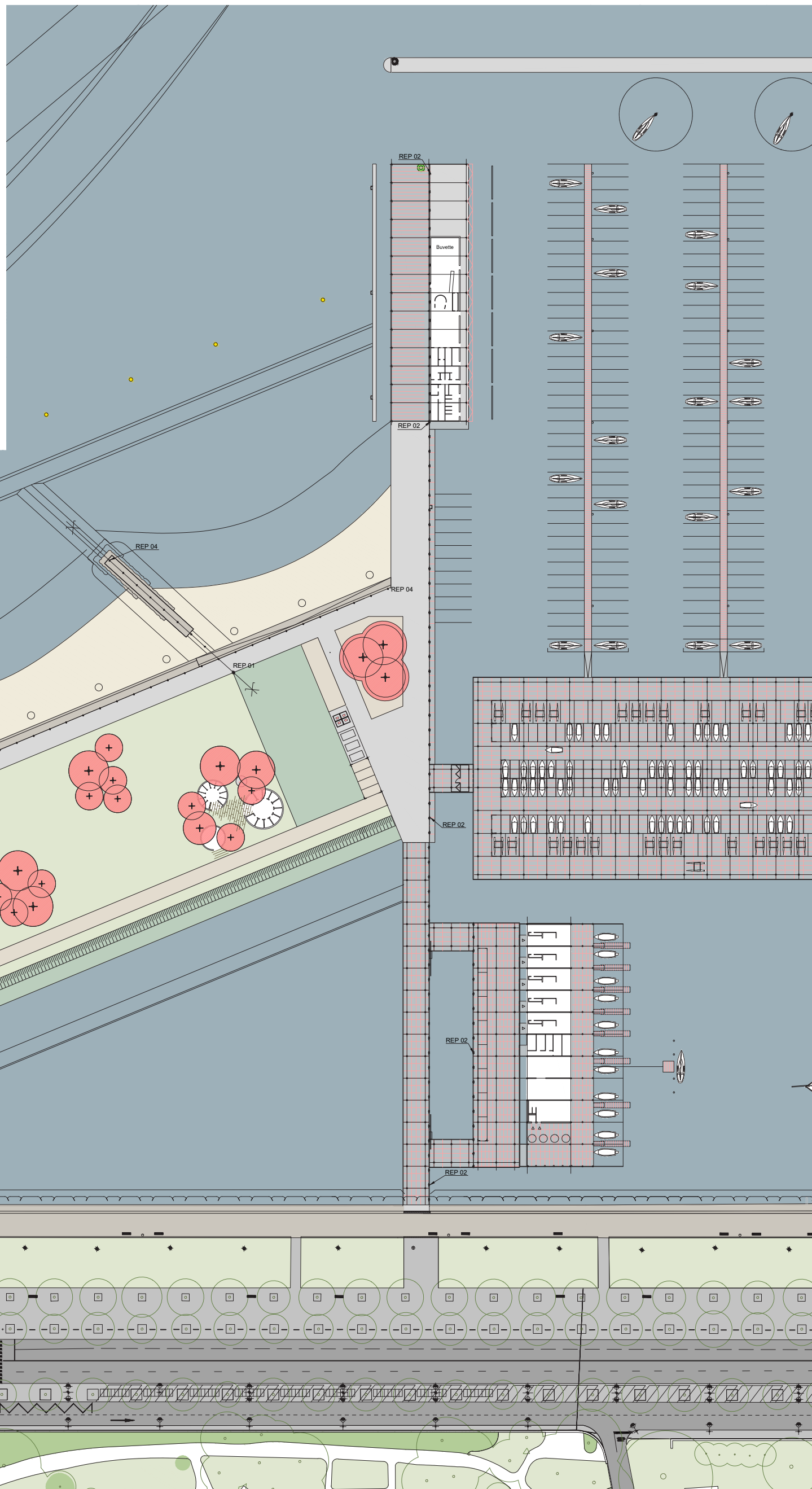
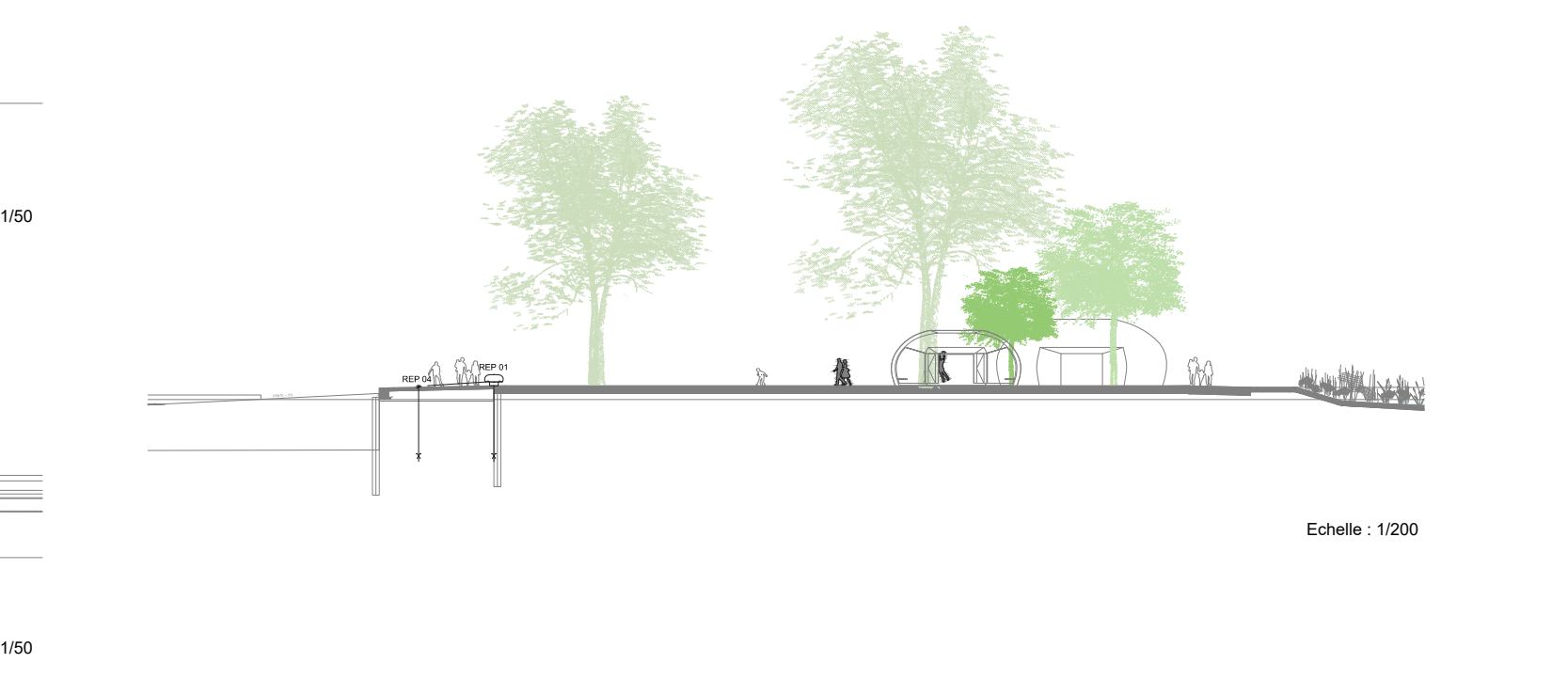
Croquis et recherche en vue de la réalisation des luminaires «champignons»



Coupes et montage tri-dimensionnel des édicules vestiaires et toilettes



Plan et coupes en vue de la soumission électrique



Coupes nocturnes décrivant les principaux effets lumineux



Plan de feu nocturne

